



Vue générale, avt 1950 ©AD78 4Fi3673

# MERE

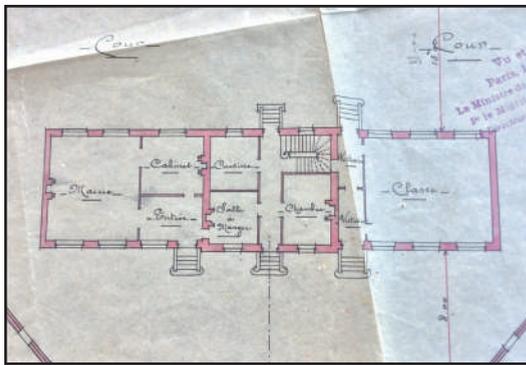
Architecte : Charles Trubert  
Date de construction : 1913  
Adresse : 6 place François Quesnay  
Fonction actuelle : école



Vue générale, 2012

## Histoire des lieux

La mairie-école, construite en 1913 au cœur du bourg en contrebas de l'église, succède à de nombreux locaux scolaires. Au début du 19e siècle, l'instituteur fait classe dans son étable. A partir de 1825, l'enseignement est dispensé dans la sacristie. En 1842, la commune achète la maison du sieur Culard, maçon, et y installe l'école en 1845 puis la salle de mairie en 1860. Cette mairie-école primitive est en service jusqu'à la construction d'un nouvel édifice plus grand réalisé par Charles Trubert, architecte de la Ville et de l'arrondissement de Rambouillet. Elle constitue l'initiative majeure de Léon Crété, instituteur et auteur de la *Monographie communale* puis maire de la commune de 1912 à 1936.



Plan du rez-de-chaussée, 1912  
©AD78 20 154\_3

## Architecture et intérieurs

L'édifice présente une composition symétrique et ternaire organisée autour d'un pavillon central et deux ailes basses. Il est bâti en pierre de meulière et de calcaire recouverte d'un enduit rocaillé. Ce revêtement à caractère décoratif est constitué de fragments de meulière incrustés dans l'enduit. Il est complété sur le pavillon central par des bandeaux de brique, et sur toute la façade par un enduit clair. Au-dessus de la porte principale au premier étage se trouve un balcon en pierre couronné d'un fronton. De là, le maire pouvait tenir des discours. La toiture en ardoise ainsi que le clocheton qui somme le pavillon central renforcent la distinction de la mairie-école au cœur du village. Celle-ci comporte à l'origine une classe mixte pour 50 élèves dans sa partie droite, le logement de l'instituteur au centre et la salle du conseil municipal dans sa partie gauche. La qualité architecturale, les dimensions de l'édifice et son bon état de conservation en font l'une des mairies-écoles les plus remarquables à l'échelle du Parc.

**Aujourd'hui**, le bâtiment est resté inchangé à l'extérieur comme à l'intérieur où beaucoup d'éléments ont été préservés. La disposition des différents espaces est la même, à quelques cloisons près. Les sols en parquet ou tomettes, les foyers de cheminée et certaines pièces du mobilier dont des placards à instruments de mesure et de vieilles tables d'écoliers sont encore en place. La mairie est devenue salle de classe, une partie du logement de l'instituteur a été transformée en une troisième classe, tandis que l'étage sert d'espace de stockage.



Côté cour arrière, 2012



Campanile, 2012

« La municipalité actuelle porte le plus grand intérêt à l'instruction ; [...] elle est prête à faire les plus grands sacrifices pour améliorer de plus en plus la situation et le bien-être des enfants. »  
**Léon Crété (instituteur), Monographie communale, 1899**